



Démarches et droits de succession

Par **stm**, le **14/10/2015** à **00:05**

Bonjour,

Mes parents viennent de décéder.

Nous sommes deux frères.

Etant en froid avec mon frère qui détient le livret de famille, les clés des biens immobiliers...

Je souhaiterais savoir quels sont les démarches que je dois entreprendre pour recevoir mon héritage en tant qu'aîné ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **catou13**, le **24/10/2015** à **18:25**

Bonjour,

Prenez rendez-vous chez un notaire avec les actes de décès de vos parents Il se chargera de contacter votre frère.

Par contre votre qualité d'aîné n'a aucune incidence ...